

11.06.2016 – 18:00 Uhr

Pour-cent culturel Migros: remise des prix du concours médias et robots bugnplay.ch 2016 / Trois projets de vidéos ont reçu un Gold Award

Zurich (ots) -

À l'occasion de la dixième édition du concours médias et robots bugnplay.ch du Pour-cent culturel Migros, 116 enfants et adolescents de toute la Suisse ont soumis 70 projets, dont 14 de Suisse romande et 1 du Tessin. Lors de la remise des prix du samedi 11 juin 2016 au Hochhaus Migros à Zurich, 27 projets dans trois différentes catégories d'âges ont reçu une distinction ainsi que des prix en espèces et des bons pour un montant total de 11 000 francs. Quatorze projets supplémentaires se sont vu remettre une mention d'honneur.

Cette année, 116 enfants et adolescents âgés de 8 à 20 ans ont participé au concours médias et robots bugnplay.ch. Le concours recherchait des inventions ou des productions réalisées au moyen de médias numériques, de nouvelles technologies ou de l'électronique. Les projets pouvaient être soumis dans trois classes d'âges, individuellement ou en groupe.

- Gold Award, catégorie Seniors, 17 à 20 ans

Balz Schlegel (1996), Birmensdorf ZH

Le jeune Zurichois a pris un congé sabbatique après sa maturité. Il a créé une chanson sur cette période et a également produit une vidéo en stop-motion pour l'accompagner.

- Gold Award, catégorie Juniors, 12 à 16 ans

Tim Winkelmann (2000), Boécourt JU

Le participant a réalisé une impressionnante animation en 3D racontant l'histoire d'une petite créature imaginaire à la recherche de ses semblables.

- Gold Award, catégorie Kids, 8 à 11 ans

Anik Arman (2005), Zurich

Lors de sa troisième participation à bugnplay.ch, Anik Arman a gagné pour la première fois le prix principal avec sa vidéo en stop-motion dans laquelle elle redonne vie à du carton.

Beaucoup d'humour, de créativité et de savoir-faire technique

Dominik Landwehr, responsable Pop et Nouveaux Médias de la Direction des affaires culturelles et sociales à la Fédération des coopératives Migros, est impressionné par le niveau des projets proposés: «Nous sommes toujours étonnés du haut niveau, en particulier dans les domaines Jeux et Films d'animation. Nous constatons une très bonne maîtrise de technologies complexes dans le domaine de la robotique.» Les participants ont également su faire preuve de créativité, à l'image de Balz Schlegel avec le projet qui lui a permis de remporter le prix. Il a composé une chanson et pour l'accompagner, il a réalisé une vidéo musicale avec une animation pleine d'humour.

Le Swiss Space Office en tant que nouveau partenaire

Cette année également, les partenaires du concours jouent un rôle important: le Swiss Space Office a, pour la première fois, remis un Space Award à sept projets. De plus, le Centre de compétence en sciences végétales de trois Hautes Ecoles (EPF Zurich, Université de Zurich et Université de Bâle), le festival du film d'animation Fantoche et l'atelier de films d'animation frame eleven de Zurich ont décerné des prix spéciaux. Par ailleurs, le Game Award de Pro Helvetia a récompensé les meilleurs projets dans la catégorie Games. Dominik Landwehr estime que «ces partenaires sont importants pour nous et montrent aux participantes et aux participants que leurs travaux sont pris très au sérieux».

Le prochain bugnplay.ch, le concours médias et robots du Pour-cent culturel Migros, sera lancé en septembre 2016.

Informations complémentaires:

Tous les projets soumis ainsi que des informations supplémentaires se trouvent sur www.bugnplay.ch/fr/. Des photos en qualité d'impression seront à disposition dès le 11 Juin 2016, 20 h, sur www.bugnplay.ch/fr/media/pressebilder.php.

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. www.pour-cent-culturel-migros.ch

Contact:

Barbara Salm, Responsable communication, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich,

tél. 044 277 20 79, barbara.salm@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100789296> abgerufen werden.